



Programme de formation

Habilitation électrique

B1 – B2 – B2 essais - BR – BC

Recyclage

Organisme de formation : OF² – La Sécurité au Carré

NDA : 93 83 08437 83

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances relatives aux risques électriques, aux règles de sécurité et aux limites des habilitations concernées, conformément à la réglementation en vigueur.

Public concerné

Personnel déjà habilité B1 – B2 – BR – BC – Essais, devant renouveler ou maintenir son habilitation.

Prérequis

Être titulaire d'une habilitation B1, B2, BR, BC ou Essais.

Durée

1 jour – 7 heures

Programme

- Rappels sur les grandeurs électriques et les dangers
- Rappels réglementaires et responsabilités des acteurs
- Rôles, limites et autorisations des habilitations concernées
- Analyse de risques et préparation des interventions
- Consignation, déconsignation et interventions BT
- RETEX, incidents et situations accidentogènes

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques ciblés, rappels réglementaires, études de cas, retours d'expérience terrain et échanges interactifs.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis par QCM en fin de formation.

Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire. Avis d'habilitation transmis à l'employeur.

Recyclage

Recyclage recommandé tous les 3 ans ou en cas de changement de poste, d'interruption prolongée de l'activité ou d'accident d'origine électrique.

Références réglementaires

NF C 18-510 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11)